



EN DIRECT DU
Comité
Social
et Economique

CSE du Jeudi 29 avril 2021

Des travaux en perspective sur l'agglomération Toulousaine

Contrairement à l'engagement pris par la direction de présenter le schéma immobilier ce mois-ci, le **schéma immobilier de Pôle Emploi Occitanie** sera présenté au CSE ordinaire de mai 2021. **Il concerne une vingtaine de projets qui vont s'étaler sur 2 ans.** Une focale particulière sera faite sur le bassin toulousain avec le début du processus d'information et de consultation. Pour **le SNU**, il y a urgence à présenter ces dossiers, et en particulier celui du rapprochement Occitane/Cartoucherie.

Mise en place de la réforme de l'Assurance Chômage : Attention danger !!!

Le Directeur Régional nous informe qu'un courrier individualisé sera envoyé à chaque DE impacté par cette réforme (applicable au 1^{er} juillet 2021), dès le 17 mai.

Une Plateforme internet dédiée à destination des DE va être mise en place afin de donner les informations réglementaires et des simulateurs de droits permettant d'avoir accès au montant et à la durée personnalisés. **Le SNU** continue à s'opposer à la mise en place de cette réforme scélérate qui va encore plus précariser les précaires et mettre en difficulté les Agents.

Sécurité et charge de travail

Un travail est actuellement en cours pour définir les « **agences sensibles** » parmi les 77 sites de l'Occitanie, très différents, de la région ; ce sont des sites identifiés comme « fragilisés » ; des moyens supplémentaires pourront leur être attribués : par exemple -> un encadrant supplémentaire, une anticipation de recrutement BDE lorsqu'un départ est connu...Ce sujet fera l'objet d'une présentation au CSE lorsqu'il sera finalisé.

« Conseiller Référent Indemnisation » - CRI

La mise en place du CRI va s'étaler entre septembre 2021 et juin 2022. Chaque agence décidera du niveau de service qu'elle choisit pour son lancement (3 paliers possibles).

En 2020, 2 nouveaux outils de gestion (ELD et Conseillers) ont été développés et testés sur le site de Lourdes.

Le SNU a demandé que les conseillers GDD bénéficient d'une formation sur la gestion de portefeuille et aussi de formations de remise à niveau.

Le SNU a alerté sur la nécessité absolue que les attentes soient réduites au minimum avant la mise en place du CRI sur les agences.

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr



@SNUPEOCCITANIE



@snupeoccitanie



snu_pole_emploi_fsu_occitanie

www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie



EN DIRECT DU Comité Social et Economique

Les CDDE devront toujours répondre aux questions indemnisation de 1er niveau : pour les aider, ils peuvent maintenant utiliser « la Bonne Information » pour donner les réponses aux DE.

Le circuit des sollicitations des DE doit être travaillé au niveau de chaque agence.

Les agences en difficultés seront accompagnées par la DR, en lien avec la DT.

Le SNU a demandé à la DR d'éviter que les agences brûlent les étapes et respectent la montée progressive en charge en respectant les 3 paliers prévus.

Le Directeur Régional a rappelé l'exigence de la participation de toutes les dominantes au Socle Commun dont fait partie l'Accueil (physique et téléphonique). Une étude va être réalisée sur la participation de chaque dominante à l'Accueil et permettant une réflexion sur nos organisations.

Qui est concerné ?

- Les DE ayant les droits ouverts à l'indemnisation (ARE / ASS / CSP / Allocation travailleur indépendant).
- Les DE ayant eu un rejet suite à démission ou rejet secteur public.
- Les créateurs d'entreprise ayant déposé leur statut.

Taille des portefeuilles ?

La DR estime la taille des portefeuilles à 600 DE par GDD, mais réparti selon les temps de travail (**Le SNU** sera très attentif sur ce point !).

Les conseillers seront amenés à ouvrir des plages de PRDVL.

Quand ?

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
▲ Vauvert ; Beaucaire ; Auch ; Castelnaudary ; Foix ; Castres ; Grailhet ; Cahors ; Souillac ; Sète ; Montpellier Mas de Grille	▲ Bagnols / Cèze ; Carcassonne ; Limoux ; Figeac ; Castelginest ; Béziers Courondelle ; Pézenas	▲ Nîmes Saint-Cézaire ; Narbonne ; Pamiers ; Gaillac ; Rodez ; Villefranche de Rouergue ; Millau ; Aussillon ; Portet sur Garonne ; Toulouse Saint-Michel ; Toulouse Jolimont ; Lunel	▲ Condom ; Labège ; Muret ; Saint-Gaudens ; Castelnaud	▲ Nîmes Courbessac ; Alès Gardon ; Isle Jourdain ; Tarbes Arsenal ; Tarbes Pyrénées ; Lavelanet ; Carmaux ; Decazeville ; Villefranche de Lauragais ; Blagnac ; Toulouse Borderouge ; Béziers Capiscot ; Montpellier Cévennes	▲ Nîmes 7 collines ; Alès Avène ; Villeneuve Lez Avignon ; Le Vigan ; Albi ; Colomiers ; Saint-Jean ; Toulouse Hippodrome ; Toulouse Bellefontaine	▲ Mende ; Lannemezan ; Castelsarrasin ; Montauban Albasud ; Perpignan Saint- Assisclé ; Perpignan Sant Vicens ; Pradès ; Céret ; Argelès ; Toulouse Occitane ; Toulouse Cartoucherie ; Toulouse La Plaine ; Agde	▲ Saint-Girons ; Montpellier Méditerranée		▲ Clermont l'Hérault
11 agences	7 agences	12 agences	5 agences	13 agences	9 agences	13 agences	2 agences		1 agence

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

@SNUPEOCCITANIE

@snupeoccitanie

snu_pole_emploi_fsu_occitanie

www.snutefifu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie



EN DIRECT DU
Comité
Social
et Economique

Extension modulaire et adaptation de l'agence de Montpellier Castelnau

Passé en 8 ans de 93 à 132 agent-es, l'agence de Montpellier Castelnau manque de postes de travail, de sanitaires et d'une salle de réunion adaptée. Dans l'attente du feu vert du propriétaire pour des travaux d'agrandissement, des algecos vont donc être mis en place. Ils seront reliés à l'agence. La durée des travaux est prévue pour 6 semaines. **Le SNU** a demandé d'éviter au maximum les travaux durant l'ouverture de l'agence. La direction répond qu'elle privilégiera le télétravail durant la période de travaux.

L'idée est à présent de cesser de « faire grossir » le site de Castelnau. Une partie de la DEFM va donc être réorientée vers le site de Montpellier Méditerranée. A cet effet, des postes sont à prévoir sur la BDE de Juin sur l'agence de Montpellier Méditerranée.

Constitution d'un groupe de travail dans le cadre de la mission de prévention de la CARSAT

Le SNU a été à l'origine d'un CSE extraordinaire sur les conditions de travail en avril afin d'examiner les RPS (Risques Psychosociaux) auxquels sont exposés les Agent-es de Pôle Emploi Occitanie. La CARSAT propose la création d'un groupe de travail chargé de mettre en œuvre une méthodologie afin d'examiner les risques et d'étudier des moyens de prévention. Pour la direction, la prévention et la gestion des risques existe déjà. Le Directeur régional se dit prêt à s'engager dans un processus d'examen de la situation et accepte le recours à un expert de la CARSAT. **Le SNU** a cependant rappelé que de tels travaux avaient déjà été menés avec le CHSCT Pôle Emploi Occitanie Ouest et que **le SNU** avait à l'issue fait un certain nombre de propositions... qui sont restées lettre morte.

Le SNU affirme donc que cette fois il ne participera pas à un énième groupe de travail qui permettra à la direction d'affirmer qu'elle fait de la prévention, sur le papier, sans jamais les traduire dans les actes, pour privilégier le travail en séance du CSE.



Audio conférence, le Jeudi 29 avril 2021

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

@SNUPEOCCITANIE

@snupeoccitanie

snu_pole_emploi_fsu_occitanie

www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie